



la vérité est ailleurs

Fin des 35 heures, nouvelles embauches à PSA

CSE vendredi 15 janvier : La direction a annoncé en la reprise d'une partie de l'activité condit qui était externalisée sur site et confié à GT Logistics en 2017. 40 CDI GT seront transférés vers PSA, en plus de 10 embauches en CDI de salariés intérimaires, prioritairement venant de GT.

Les syndicats CFTC et l'alliance CGC-FO n'ont pas manqué de vanter l'accord « assurons l'avenir de PSA Vesoul » (*fin de 35 heures*) qui serait à l'origine de ce retour d'activité.

CFTC-FO annoncent 105 CDI nouveaux, mieux que l'accord préalablement signé et réaffirment ainsi leurs fiertés d'avoir été les premiers syndicats d'un grand groupe à avoir détruit les 35 heures en France.

Analysons la situation...

L'accord de compétitivité a-t-il été respecté ?

La direction s'était engagée à embaucher 30 CDI en 2018, puis 25 minimum en 2019, et 2020, pour un total de 80 CDI nouveaux à décembre 2020. En réalité **65 salariés sur les 80 seront** réellement embauchés. Avec les 40 CDI débauchés de GT logistics, nous devrions être à 120 CDI au total. **La direction a préféré ne pas tenir ses engagements pour 2020** (*la covid a bon dos*) alors qu'elle préparait son coup.

Il y avait en effet un appel d'offre l'année dernière. La direction projetait de récupérer une partie du condit. En résumé L'accord n'a pas été respecté.

Les syndicats signataires auraient pu le dénoncer pour un retour aux 35 heures dès aujourd'hui !

Si l'accord avait été à l'origine du retour d'activité, PSA aurait réintégré la totalité du chantier...

Pourquoi reprendre uniquement le Condit ?

Le condit s'insère dans un ensemble d'actions :

Réception, conditionnement, gestion de stocks, distribution.

En 2017, à l'arrivée de GT Logistics nous étions tous callés sur les mêmes plages horaires, 35 heures.

Depuis l'accord, nous faisons 33 mn par tournée (payées 13 mn) sur des plages horaires différentes.

En 2018, GT suit avec du mal le rythme des h + collectives que l'on nous impose chaque jour et en fin de semaine.

Au bilan, en 2019 GT logistics Vesoul a explosé son budget avec des heures supplémentaires et des pénalités de retard payées par GT groupe à PSA.

En 2020, le sous-traitant limitait les h + au maximum. En définitive, c'est

L'accord qui mis fin aux 35 heures à PSA Vesoul qui a ruiné le sous-traitant.

Le plus simple ici encore aurait été de mettre les salariés PSA et GT à 35 heures !

Sommes-nous plus chers que nos collègues de GT ?

Voici ce que gagne un salarié chez GT :

La plupart ont 2 ans d'ancienneté (*Ancienneté moyenne chez les Ouvriers PSA et de 20 ans*),

Ils sont payés sur la base du SMIC à quelques centimes près (*SMIC 1 554,58 brut soit un taux horaire de 10,25 € où 1 231 euros net soit un taux horaire de 8,11€ au 1^{er} janvier 2021 pour 35 heures hebdomadaires*).

Se rajoute une Prime casse-croûte de 3.77 €/jour et Prime Habit de 7€ /mois.

Aucun 13^{ème} mois, pour un salaire mensuel inférieur à 1300 euros.

Même avec cet accord qui nous a amputé à minima de 80 centimes de l'heure nous serons forcément plus cher, à moins de travailler gratuitement.

Halte à cette concurrence organisée par PSA.

A travail égal salaire égal !

Nous revendiquons à la CGT un minimum de 1800 euros brut pour tous !



L'accord a-t-il maintenu l'emploi ?

Nous le savons, nous sommes en sous-effectif permanent.

Les 65 CDI sont pris sur les effectifs intérimaires déjà présents et ne compensent même pas les congés séniors partis depuis 2018.

Selon les chiffres donnés par la direction, les congés séniors représentent à eux seuls plus de 208 départs...et nous ne parlons même pas des licenciements, retraites, mutations, démissions...

La baisse des effectifs liée aux congés séniors peut se planifier avec aisance.

La direction ne prenait aucun risque en promettant 80 CDI qui ne permettent pas le Renouvellement Générationnel

(article 2 de l'accord).



Avec une moyenne de 500 intérimaires, il aurait fallu embaucher au moins ces 500 personnes en CDI avant de recruter pour stabiliser l'effectif. Contrairement à ce qui a été mis en place sur le site, c'est avec conviction qu'à la CGT nous revendiquons une autre répartition du travail pour de meilleures conditions

Travaillons moins pour travailler tous

Mardi 5 janvier 2021, au retour des vacances quelques dizaines de salariés du ferrage à Sochaux ont débrayés !

L'assemblée a désigné démocratiquement 2 ouvriers du rang pour transmettre les nouvelles revendications à la direction du Ferrage.

- L'arrêt du travail obligatoire des samedis
- L'arrêt des heures supplémentaires pendant la période du couvre-feu et leur limitation après le retour à la situation normale
- Le paiement à 100% des heures supplémentaires travaillées
- Le retour des intérimaires pour renforcer les effectifs dans les équipes et permettre la prise des congés, ainsi que du personnel supplémentaire pour alléger les postes de travail.
- L'allègement des postes de travail qui sont trop chargés ainsi que le paiement à 100% des séances supplémentaires.
- Halte au déclassement des ouvriers professionnels.



Seul la CGT les a rejoints et soutenus jeudi 7 janvier et vendredi 8.

Ils ont fait reculer la direction.

Qui a annoncé à Sochaux, à Mulhouse puis à Vesoul que 50% des heures (7 heures au CMOD, 7 heures suivantes payées ou récupérées)

**Avec ou sans appel à la grève,
si nous sommes déterminés,
nous pouvons changer les choses**